

REGLEMENT DE SELECTION

2027 Sailing World Championship, Gdynia

1. OBJET / BASE

La sélection pour le 2027 Sailing World Championship à Gdynia relève de la compétence des MNA. Le Swiss Sailing Teams est donc responsable de cette sélection et, par conséquent, du présent règlement y relatif.

Les 2027 Sailing World Championship à Gdynia ont une grande importance pour la répartition des places de quota pour les Jeux Olympiques de Los Angeles Los Angeles 2028.

Swiss Sailing Team annoncera à World Sailing le nombre maximum de places disponibles pour les participants suisses dans les différentes classes, sous réserve de l'inscription des athlètes conformément au chiffre 2.

S'il y a contradiction entre les versions linguistiques du présent règlement, c'est la version allemande qui prévaut.

2. DIRECTIVES PAR SELECTION

Les athlètes qui souhaitent participer à la sélection pour les 2027 Sailing World Championships doivent s'inscrire obligatoirement auprès du Swiss Sailing Team (office@swiss-sailing-team.ch) jusqu'au 30 novembre 2026.

3. METHODE DE SELECTION

- La sélection se fait via une procédure de nomination.
- L'évaluation des performances s'appuie principalement sur les résultats réalisées lors des championnats internationaux, des régates de la Sailing Grand Slam Series ainsi que d'autres régates internationales importantes. La progression des athlètes durant la saison 2026 et au début de la saison 2027 est également prise en compte. Les performances réalisées jusqu'au 30 avril 2027 seront considérées.
- Le comité de sélection reçoit les recommandations de nomination pour confirmation de la part des coaches nationaux des classes de bateaux et du team leader.

4. SELECTION

Les sélections sont annoncées après le 30 avril et au plus tard jusqu'au 15 mai 2027. L'annonce des athlètes sélectionnés ou de l'équipe pour les 2027 Sailing World Championship à Gdynia se fera via le Swiss Sailing Team.

5. DISPOSITION COMPLEMENTAIRE

La sélection d'athlètes ou d'équipes par le Swiss Sailing Team ne donne droit à aucun soutien financier ou organisationnel de la part du Swiss Sailing Team.

En cas de maladie et/ou de blessure, le Swiss Sailing Team peut évaluer la situation et prendre une décision concernant la sélection et la participation aux 2027 Sailing World Championships à Gdynia. La preuve médicale doit cependant être fournie immédiatement après le début de la maladie ou de la blessure.

6. DISPOSITION FINALE

Le Swiss Sailing Team se réserve le droit de ne pas pourvoir les places de départ pour les 2027 Sailing World Championship à Gdynia.

Dietikon, 25.06.2026